

SELARL LAMOUROUX - DENIS

Huissiers de Justice associés

Procès-Verbal
de
Constat



Adresse :
2 rue de Beaulieu BP 258
16000 ANGOULÊME

Téléphone : 05.45.20.54.20
Fax : 05.45.95.01.11
Email : contact@lamouroux-denis.com

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN et Le QUATRE AOUT

A LA REQUETE DE :

SCP SILVESTRI-BAUJET, prise en la personne de Maître Jean-Denis SILVESTRI, sis 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX, es qualité de liquidateur de Madame xxx, domiciliée 2400 route de Gond-Pontouvre 16600 RUELLE SUR TOUVRE, suivant jugement du Tribunal d'Instance d'ANGOULEME du 3 mai 2018 prononçant la liquidation judiciaire personnelle de Madame xxx

LEQUELS ME REQUIERENT :

De réaliser le procès-verbal de description d'un immeuble situé 1 Impasse de l'Hôtel de Ville 16600 RUELLE SUR TOUVRE suite à jugement rendu en date du 8 décembre 2020 et de mes opérations dresser procès-verbal de constat.

EN CONSEQUENCE ET DEFERANT A CETTE REQUETE :

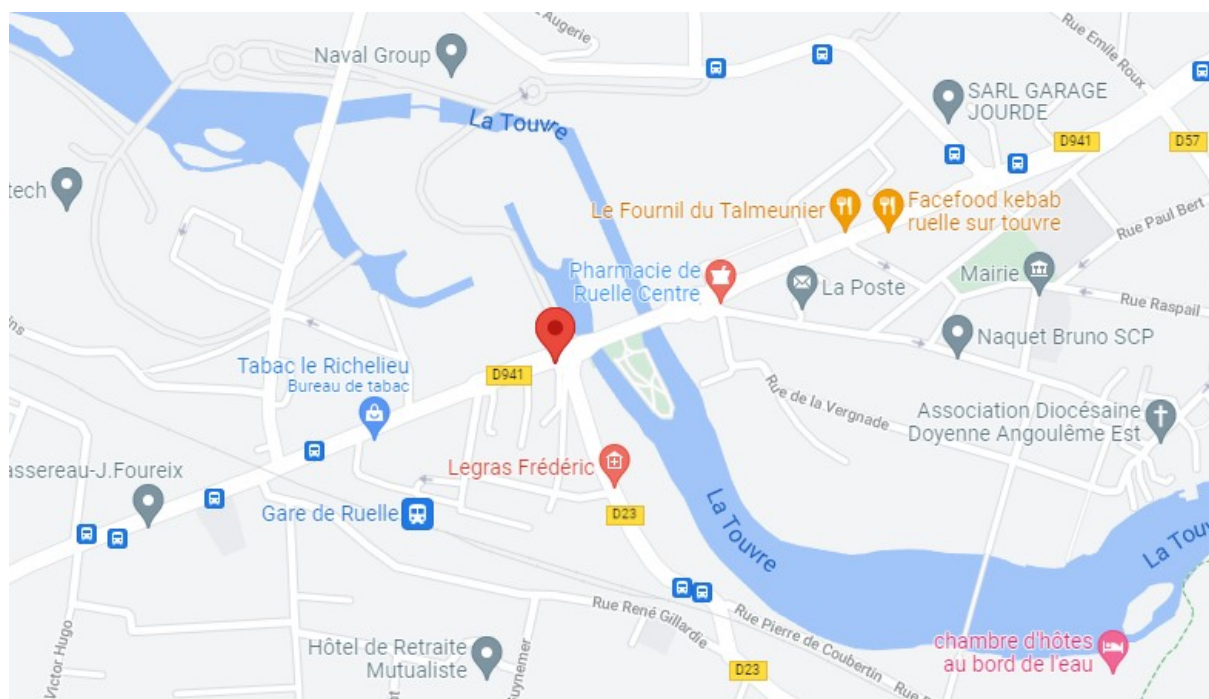
Je, **Marine LAMOUROUX**, Huissier de Justice, membre de la SELARL LAMOUROUX DENIS, Huissiers de Justice associés à la résidence d'ANGOULEME (Charente) – sise 2 rue de Beaulieu, soussigné,

Me suis transporté ce jour à l'adresse sus-indiquée, où là étant et en présence de l'entreprise CMD DIAGNOSTIC, diagnostiqueurs, j'ai réalisé les constatations suivantes :

DESCRIPTION :

Situation :

L'immeuble situé 1 Impasse de l'Hotel de Ville à MAGNAC SUR TOUVRE, il est constitué d'une partie habitation de ville et d'une dépendance type garage avec terrain enherbé.



ORIGINE DE PROPRIÉTÉ :

Cet immeuble appartient à Madame xx

DESIGNATION GENERALE :

L'immeuble est situé en plein cœur de RUELLE SUR TOUVRE (16600).

Le bien est cadastré section AM n°6 pour une contenance de 42ca et AM 15 pour une contenance de 74ca.

L'immeuble est composé:

D'une entrée ouvrant sur cuisine -salle à manger, d'un salon, de deux chambres, d'une salle des bains et d'un grenier.

OCCUPATION:

L'immeuble est libre de toute occupation.



CONSTATATIONS :

ENTREE-CUISINE-SALLE A MANGER :

Le sol est en carrelage.

Les plinthes sont en carrelage.

Les murs sont en pierre apparente partiellement recouverte de toile de verre peinte et de faïence.

Le plafond est constitué du plancher de l'étage et de poutres apparentes.

Equipements électriques et thermiques :

- Deux interrupteurs
- Un disjoncteur
- Un tableau électrique
- Un compteur
- Six prises électriques
- Une douille sans ampoule au plafond

Equipements de plomberie :

- Un évier en inox double bac avec robinet mélangeur
- Un branchement pour arrivée et évacuation d'eau

Equipements de cuisine :

- Un conduit de hotte aspirante

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Une porte en PVC double vitrage qui ouvre et ferme avec difficulté
- Un meuble sous évier en mélaminé doubles portes
- Une porte de placard sous escalier en bois contenant le compteur eau



SALON :

Le sol est en carrelage.

Les plinthes sont en carrelage.

Les murs sont recouverts de toile de verre peinte, partiellement peints et partiellement constitués de pierre apparente.

Le plafond est constitué du plancher de l'étage avec poutres apparentes.

Equipements électriques et thermiques :

- Un interrupteur
- Une douille avec ampoule au plafond
- Quatre prises électriques
- Une prise téléphonique
- Une cheminée avec dessus marbre et insert tommettes, bouchée

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Une fenêtre en PVC double vitrage
- Une fenêtre en bois peint simple vitrage, équipée de volets en bois



ACCES A L'ETAGE :

L'escalier est en bois.

Les murs sont en pierre apparente et partiellement recouverts de crépi.

Le plafond est peint.

Equipements électriques et thermiques :

- Une douille avec ampoule au plafond

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Une fenêtre en bois peint simple vitrage
- Une grille métallique extérieure



CHAMBRE N°1 :

Le sol est en parquet, en mauvais état.

Les plinthes sont en bois peint.

Les murs sont recouverts de toile de verre grossièrement et partiellement peinte et sont eux-mêmes partiellement peints.

Le plafond est en lambris bois, en mauvais état.

Equipements électriques et thermiques :

- Deux interrupteurs
- Une douille avec ampoule au plafond
- Quatre prises électriques
- Une prise téléphonique
- Une prise DTI Test

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Deux fenêtres en bois peint simple vitrage, équipées chacune de volets en bois peint
- Une porte en bois fermant l'accès vers l'escalier



DEGAGEMENT :

Le sol est en parquet flottant.

Les plinthes sont en bois peint.

Les murs sont recouverts de toile de verre peinte.

Le plafond est en lambris bois, peint.

Equipements électriques et thermiques :

- Néant

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Néant

SALLE DE BAIN :

Le sol est en parquet flottant.

Les plinthes sont en bois peint.

Les murs sont recouverts de toile de verre peinte.

Le plafond est en lambris bois.

Equipements électriques et thermiques :

- Un interrupteur
- Une douille avec ampoule au plafond
- Un radiateur électrique
- Une applique murale
- Une VMC

Equipements de plomberie :

- Un lavabo sur pied en faïence avec robinet mitigeur
- Une douche avec robinet mitigeur, douchette, flexible, colonne de douche

- Un WC à double abattant avec réservoir en faïence

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Une porte en bois peint qui ouvre et ferme correctement



CHAMBRE N°2 :

Le sol est en parquet flottant, en mauvais état.

Les plinthes sont en bois peint.

Les murs sont recouverts de papier peint et partiellement peints autour de la fenêtre.

Le plafond est en lambris bois, en mauvais état.

Equipements électriques et thermiques :

- Un interrupteur
- Une douille avec ampoule au plafond
- Trois ampoules électriques

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Une fenêtre en bois peint simple vitrage, équipée de volets bois
- Une porte en bois peint qui ne ferme pas correctement



ACCES DEUXIEME ETAGE :

L'accès aux combles s'effectue par deux petits escaliers en bois.

Le sol est en parquet, en mauvais état.

Les murs sont en moellons.

La toiture est en mauvais état, constituée de poutres et de laine de verre isolante.

Equipements électriques et thermiques :

- Un chauffe-eau

Menuiseries, huisseries, vitreries :

- Deux fenêtres en PVC double vitrage





PARCELLE AM15 :

Sur cette parcelle est bâti un garage, inaccessible en raison de la végétation.

Le garage est en bâti maçonnerie béton.

Le toit est en tôle Everite.



Et de tout ce que dessus j'ai dressé le présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit avec photographies à l'appui.

***COUT : QUATRE CENT QUARANTE DEUX EUROS ET QUATRE-VINGT-DIX-NEUF CENTIMES
dont 73.83 de TVA***